

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT LOGISTIQUE  
SERVICE INFRASTRUCTURES



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 24 JUIN 2019

P.V. N° 106  
Dossier N° 6

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relative à l'acquisition d'un terrain d'assiette pour le futur Centre d'incendie et de secours (CIS) de Coulommiers et cession de la parcelle support du CIS actuel au bénéfice de la Commune – PV 101 – 9 en date du 9 avril 2018,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration relatif au correctif de la délibération du 9 avril 2018 portant sur la cession des parcelles foncières sis 1 rue Victor Hugo au profit de la Commune de Coulommiers,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- De prendre acte de l'erreur de retranscription de la numérotation d'une des parcelles cadastrales dans la délibération du 9 avril 2018 et de lire parcelle n° 390 au lieu de n° 399 ;
- D'approuver la cession au profit de la Commune de Coulommiers, à l'euro symbolique, des parcelles foncières cadastrées AP 389, 390 et AP 392, sises 1 rue Victor Hugo.

La Présidente du Conseil d'administration

  
Isoline GARREAU-MILLOT